RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

11) N° de publication :

2 482 591

(A n'utiliser que pour les commandes de reproduction).

PARIS

A1

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

₂₁ N° 80 10993

- - 73 Titulaire : Idem 71
 - Mandataire : Armand Kohn,

5, av. Foch, 92380 Garches.

La présente invention concerne un nouveau procédé pour la fabrication de chlorures d'alcane sulfonyles, liquides à la température ordinaire, et des acides correspondants.

Les chlorures d'alcane sulfonyles, en particulier le chlorure de méthane sulfonyle C1CH3SO2, sont des produits industriels intéressants : ils ont différentes applications, notamment comme intermédiaires dans la production de corticostéroîdes, de produits photographiques, 10 pharmaceutiques, de colorants et d'autres composés chimiques. Aussi s'est-on depuis longtemps occupé de leur préparation. Dès 1938. DOUGLASS et JOHNSON (J. Amer. Chem. Soc. 1938, nº 60, p. 1486-89) ont décrit la réaction de disulfures organiques et de mercaptans avec le chlore 15 dans de l'acide chlorhydrique aqueux, donnant les chlorures des sulfonyles aryliques et aliphatiques ; ils ont ainsi préparé les chlorures de benzène sulfonyle, d'éthane-sulfonyle, de n-pentane sulfonyle et de n-butane sulfonyle. Cette réaction, depuis lors, est appliquée 20 industriellement, surtout à la fabrication du chlorure de méthane sulfonyle ; le procédé généralement adopté comprend la mise en contact, dans le bas d'un réacteur, du disulfure organique ou du mercaptan avec du chlore et avec une solution aqueuse concentrée en HCl. Le sulfony-25 le formé est ensuite décanté du mélange réactionnel. Le principe du procédé étant ainsi connu depuis/longtemps, les industriels cherchent à la rendre le plus économique possible, en jouant principalement sur le mode de circulation des liquides réagissants ; tel est notam-30 ment l'objectif du brevet US 3 993 692 d'après lequel on fait arriver, en continu, du mercaptan CH3SH, du chlore et une solution concentrée de HCl, par trois tubulures séparées, dans le fond d'un réacteur muni de chicanes transversales; entre ces dernières, tournent 35 les pales d'un agitateur devant bien mélanger les réactifs introduits à l'état pulvérisé afin d'éviter la formation de grosses bulles ; par ces moyens, on cherche

à rendre la réaction complète et rapide. Dans le même but, le brevet français 1 598 279 préconise l'introduction séparée d'un disulfure ou d'un mercaptan et du chlore dans la solution chlorhydrique présente au fond du réacteur, de manière à produire un dégagement violent de HCl gazeux vers le haut, et engendrer ainsi une turbulence dans la zone de réaction.

Bien que ces méthodes de la technique connue permettent de réaliser la réaction rapidement, elles com10 portent des sujétions et difficultés technologiques, et - surtout en ce qui concerne le brevet français précité - ne permettent pas d'éviter toujours la formation de "cheminées" des courants de HC1, préjudiciables à la régularité du travail et aux bons rendements.

La présente invention apporte un perfectionnement qui rend possible l'obtention d'un milieu réactionnel parfaitement homogène, assurant un contact très intime entre les substances réagissantes. Grâce à ce perfectionnement, la fabrication se poursuit avec régularité, et peut être réalisée dans des appareils simples, sans chicanes ni turbulence, mais au moyen de machines tournantes dont le mixage obtenu conduit à d'excellents rendements.

Leprocédé suivant l'invention est caractérisé
25 en ce que la zone de réaction est alimentée en continu
d'une part avec une émulsion stabilisée préalablement
formée de disulfure organique dans de l'eau et/ou une
solution chlorhydrique aqueuse de HCl et d'autre part
avec du chlore. Le milieu réactionnel est continuelle—
30 ment agité mécaniquement et soutiré, pour être conduit
rapidement à travers un système de refroidissement.

Lepassage dans ce dernier système a lieu à une vitesse telle qu'il ne puisse pas y avoir séparation en deux couches et permet les transferts thermiques néces35 saires.

De là, une part du liquide est envoyé dans une zone de décantation d'où le chlorure d'alcane sulfonyle

est recueilli, tandis que la phase aqueuse chlorhydrique va vers la récupération de la solution chlorhydrique et de l'HCl gazeux.

Suivant un trait préféré de l'invention, au moins deux zones successives de décantation sont utilisées, la seconde recevant la phase aqueuse de la première. Le sulfonyle, entraîné par cette phase, est séparé dans la seconde zone et il est réuni à celui que l'on a recueilli à partir de la première zone de décantation.

10 Contrairement à cequi est pratiqué dans l'art antérieur, la forme préférée de l'invention comprend la circulation du liquide réactionnel de haut en bas, à travers la zone de réaction, et non dans le sens ascendant. Cela est d'autant plus avantageux que le chlorure 15 d'alcane sulfonyle est plus dense.

La condition principale de l'invention, c'està-dire la formation préalable d'une émulsion de disulfure organique avec de l'eau et/ou une solution aqueuse chlorhydrique, peut être réalisée par tous moyens connus, 20 mais les gouttelettes de l'émulsion doivent être aussi fines que possible, en tout cas d'un diamètre inférieur à 100 microns, et, de préférence, ne dépassant pas 20 microns. Des émulsions à gouttelettes de 0,1 à 10 microns conviennent particulièrement bien. Ces émulsions 25 peuvent être du type disulfure dans phase aqueuse, phase aqueuse dans disulfure ou les deux à la fois. Lorsqu'il s'agit de diméthyl-disulfure, dont la densité à 15° est de 1,057, donc égale à celle d'une solution aqueuse de 125 g HC1/1 et voisine de celle de l'eau, et 30 la tension superficielle assez faible par rapport à cette solution chlorhydrique et à l'eau, l'émulsification peut s'effectuer aisément par une agitation mécanique ou/et une circulation rapide en cycle fermé, dans un dispositif de type mélangeur statique par 35 exemple.

Suivant ce dernier trait particulier de l'inintimement vention, il est possible d'émulsifier/le disulfure avec la solution chlorhydrique et/ou l'eau, quelles que soient les densités relatives de ces liquides. Un moyen complémentaire consiste à faire recirculer une forte proportion du milieu réactionnel, continuellement, entre la zone de réaction et la zone de décantation. A titre d'exemple, ce résultat peut être obtenu par la circulation, dans un circuit comprenant un échangeur, du liquide réactionnel, dont seulement 1/6è à 1/3 est envoyé, en continu, à la décantation. On produit ainsi une agitation puissante, 10 qui empêche toute séparation en deux couches, avant que le liquide n'atteigne la zone de décantation.

Il peut cependant être utile de créer une émulsion très fine par l'adjonction d'un agent tensioactif. Ce dernier peut être choisi dans une quelconque des clas-15 ses de tensioactifs connus, notamment cationiques ou non ioniques, par exemple sels de sulfonium ou d'ammonium quaternaire, ou bien de polyoxyalkylènes, actifs en milieu chlorhydrique. Il y a lieu toutefois de tenir compte de la nature chimique de cet agent en regard des matiè-20 res réagissantes du procédé. Ainsi, des tensioactifs destructibles par le chlore sont recommandables, parce qu'ils permettent d'émulsionner le mélange disulfureeau-HCl avant la chloration, et disparaissent peu à peu pendant cette réaction, ce qui évite les risques d'é-25 mulsification ultérieure du chlorure d'alcane sulfonyle produit, qu'il s'agit justement de séparer de la phase aqueuse. De tels agents se trouvent dans les groupes d' ammoniums quaternaires et de polyoxyalkylènes. Une autre solution consiste à employer un mercaptan tensio-30 actif, tel que par exemple un polyéthoxy-mercaptan ou dodécyl-mercaptan qui peut conduire, au cours de la réaction à des produits intermédiaires ne gênant pas 1º obtention du sulfonyle. Ce tensioactif, s'il reste dans le sulfonyle fabriqué, présente une masse moléculaire 35 bien plus grande que celle du sulfonyle, et n'affecte pas la purification de celui-ci.

De toute manière, étant donné quil suffit d'

une teneur très faible, de l'ordre de 0,001 à 0,1%, en agent tensioactif, l'addition d'une telle substance ne se répercute pas sur la pureté du chlorure d'alcane sulfonyle fabriqué.

Comme les procédés connus, celui de l'invention peut être pratiqué à des températures d'environ -10° à +60°C, et, de préférence, entre 0° et 20°C ou mieux entre 5° et 10°C. La réaction s'effectue à la pression atmosphérique, mais il peut être bon d'opérer sous une pression 10 pouvant atteindre plusieurs bars, notamment lorsqu'on emploie un léger excès de chlore; les pressions préférées sont de l'ordre de 1,1 à 1,5 bars absolus. Bien que la proportion stoechiométrique de Cl₂ par rapport au disulfure convienne, c'est-à-dire 5 moles Cl₂ pour 1 mole de RSSR 15 suivant la réaction

HC.1

RSSR + 5Cl₂ + 4H₂O ----> 2RSO₂Cl + 8HCl on peut avoir intérêt à utiliser un faible excès de Cl₂, ne dépassant pas 5%, par rapport à cette proportion. Il 2O est, par contre, recommandable de travailler avec un excès d'eau, c'est-à-dire avec 1 à 4 fois la quantité d'eau indiquée par l'équation ci-dessus, des quantités 1,1 à 3 fois celle-ci conviennent le mieux, ce qui représente 4,4 à 12 moles H₂O par mole de disulfure.

25 Les concentrations préférées en HCl dans la phase aqueuse sont d'environ 10 à 45% et surtout 25 à 37%.

L'appareillage pour la réalisation du procédé suivant l'invention comprend, tout comme les installations connues, un ou plusieurs réacteurs dont la sortie 30 est reliée à un système de refroidissement et, en aval de celui-ci, un dispositif de séparation par décantation; des moyens sont prévus pour le recyclage d'une fraction de l'acide chlorhydrique recueilli à la suite du séparateur. Conformément à l'invention, cette installation est caractérisée en ce qu'un générateur d'émulsion se trouve en amont du réacteur, la sortie de cet/émulseur étant reliée à l'entrée du réacteur. L'alimentation de l'émul-

seur comprend une canalisation d'amenée de disulfure organique et une arrivée d'eau et/ou de solution aqueuse d'HCl provenant d'un courant de recyclage de récupération de l'HCl.

De préférence, le départ de l'émulsion est constitué par une tubulure branchée au fond du générateur, cette tubulure étant en communication avec le haut du réacteur.

A titre d'illustration, non limitative, la fi10 gure unique, annexée, représente schématiquement une installation pour la réalisation de l'invention.

Sur le dessin, 1 représente le corps d'un émulseur renfermant un agitateur 2 qui/peut être par exemple
un turbomélangeur. Les matières premières sont introduites
15 dans l'émulseur, en continu, le disulfure par la canalisation 3, la solution chlorhydrique ou l'eau par 4; elles
sont vigoureusement mélangées à l'aide de l'agitateur 2,
de façon à donner une émulsion fine. Pour parfaire l'effet d'émulsion, on a prévu une pompe 5 qui reprend con20 tinuellement le liquide du fond de l'appareil et le renvoie, par le tuyau 6, en haut de l'émulseur.

Une pompe 7 envoie l'émulsion de 1, avec un débit continu bien déterminé, par la canalisation 8, dans la partie supérieure du réacteur 9, où arrive également 25 le chlore par la tubulure 12. Le réacteur 9 est muni d' une double enveloppe de refroidissement 11 et d'un agitateur 10.

La réaction ayant eu lieu au moins enmajeure partie dans le réacteur 9, le contenu de celui-ci est 30 gardé à niveau constant et évacué en continu par le tube 14, au moyen de la pompe 15, et passe dans les tubes 17 de chaleur d'un échangeur/16 prévu pour une circulation rapide, empêchant la séparation du sulfonyle produit et favorisant les échanges thermiques. La température étant ramenée à 35 la valeur voulue et la réaction ayant pu se terminer dans cet échangeur 16-17, le liquide est conduit par 18 dans un premier décanteur 19, dont le fond communique

par 21 avec un réceptacle 23 de sulfonyle produit.

Afin de maintenir le milieu réactionnel à l'état d'une émulsion homogène, qui n'ait pas tendance à se séparer en deux couches dans l'échangeur 16-17, une recirculation abondante est prévue par la dérivation 38 avant l'entrée du premier décanteur 19. Ainsi, une relativement faible partie du liquide, arrivant par 18, est introduite dans ledécanteur 19; la majeure partie soit 5/6è à 2/3, est acheminée par 38 vers la ligne 14 ou l'entrée 10 du réacteur 9 pour repasser, sous l'effet de la pompe 15, dans l'échangeur 16-17.

Du haut du décanteur 19, la phase liquide supérieure monte dans un second décanteur 20 où la séparation du sulfonyle est parachevée; du fond de 20, le produit 15 est recueilli par 22 dans le réceptacle commun 23. Ce second décanteur 20 est placé sous une certaine dépression, dans le but de faire dégazer de l'HCl produit, contenu dans la solution aqueuse, et d'abaisser la concentration de celle-ci en acide; pratiquement, la dépression converation de la solution, après dégazage d'HCl, d'environ 25 à 35%.

Les gaz et vapeurs, dégazés ainsi du décanteur 20, sont acheminés par le tuyau 25, en haut d'un éjecto-25 laveur 26 dont l'eau d'absorption est pompée par la tubulure 27 et joue le rôle de fluide moteur. L'acide HCl technique, ainsi obtenu dans 26, est recueilli dans une recette 29, tandis qu'une fraction peut en être dérivée par 30 vers un évaporateur 31 en vue de sa purification 30 d'où de l'HCl purifié est reçu dans le récipient 32.

La phase aqueuse de concentration abaissée en HCl, sortant du décanteur 20, s'écoule par la canalisation 24, pour être recyclée en partie dans la boucle de recirculation 38-14-15-16-17-18, par 37, à l'aspiration 35 de la pompe 15 et/ou à l'entrée du réacteur 9; le reste du liquide passe par 24° et 33 vers une installation de purge et de neutralisation 36.

Dans le cas où la récupération de l'acide/méthane-sulfonique est envisagée, on pratique une dérivation
sur la canalisation 24¹, pour soutirer de la solution qui
est ensuite envoyée dans un dispositif d'hydrolyse du chlorure de méthane sulfonyle en vue de la fabrication du
CH₃SO₃H.

Le repère 36 désigne globalement une installation de neutralisation de tous les effluents gazeux et liquides issus des différentes parties de l'installation.

10 L'exemple non limitatif, qui suit, montre le fonctionnement d'une installation pilote conçue selon la description donnée plus haut.

EXEMPLE

- Production, en continu, de chlorure de méthane sulfonyle
- 15 Dans un émulseur 1 en acier inoxydable, de 60 litres de capacité, on fait arriver par 3 un débit constant de disulfure CH₃SSCH₃ de 2,5 kg/h, soit 26,5 moles/h, et par 4, une solution aqueuse à 25% HCl avec un débit représentant 5,7 kg/h d'eau, c'est-à-dire 317 moles H₂O/heure.
- 20 La proportion de l'eau, par rapport au disulfure, est donc 3 fois celle de la stoechiométrie. On opère à la température ambiante. La pompe 5 débite 1000 l/h, ce qui produit un fort brassage du mélange liquide, le contenu de l'émulseur étant recirculé 17 fois (1000 : 60 = 16,66).
- 25 On obtient ainsi une émulsion fine et stable, dont 80% de gouttelettes ont des diamètres de 1 à 20 microns.

 Abstraction faite de l'HCl, la composition de cette émulsion est en poids de 31,5% CH₃SSCH₃ et 68,5% H₂O.

 Le réacteur 9, en acier chemisé de verre intérieurement,
- 30 a une capacité de 100 l. La pompe 7 envoie, dans le réacteur 9, 8,25 kg d'émulsion par heure ; en même temps, on fait arriver, directement dans le liquide, un débit horaire de 9,4 à 9,7 kg de chlore gazeux par la conduite 12 munie d'un diffuseur ; le premier de ces nom-
- 35 bres correspond au rapport stoechiométrique, le second à un excès de 3%.
 L'agitateur 10, à trois pales, tourne à 150tours/mn.

La température du mélange réactionnel, dans le réacteur 9, est maintenue entre 7° et 10°C, par circulation d'un fluide qui entre à -8°C dans la double enveloppe 11°.

Une pression de 1,5 bar absolu est maintenue dans le réacteur 9. L'échangeur tubulaire 16-17, en acier doublé de verre, a une capacité utile de 60 l; il reçoit par la pompe 15, à partir du réacteur 9, un débit de 6 à 8 m³/h de mélange réactionnel, qu'il maintient à une température de 5 à 10°C. Une fraction de 1 à 2 m³, soit 1/6è à 1/3

10 de ce débit passe dans le décanteur 19, le reste constituant la masse de recirculation d'agitation par 38-14-15-16_17-18, cette masse arrivant par partie en pied et par partie en tête du réacteur 9.

Le mélange subit ensuite la séparation dans les deux dé-15 canteurs en série 19 et 20 qui laissent couler dans le réceptacle 23 le sulfonyle produit, à raison de 5,65 à 5,80 kg/h, ce qui correspond à un rendement de 92,5 à 95%.

L'acide chlorhydrique, récupéré de la phase gazeuse du 20 décanteur 20, purifié en 31 et recueilli en 39, est recyclé en partie vers l'émulseur 1 par la canalisation 35. Il fournit ainsi la solution aqueuse, chlorhydrique, pour la préparation de l'émulsion décrite plus haut.

2 à 8 kg par heure de liquide aqueux du décanteur 20 sont 25 purgés par la canalisation 24-24%, le reste étant recyclé vers la boucle de réaction.

La transformation du disulfure de départ est pratiquement complète.

Après distillation, on recueille du chlorure de méthane 35 sulfonyle à 99,8%, ne contenant pas plus de 0,18% d'HCl et 100 ppm de disulfure.

L'invention comprend également la récupération de l'acide méthane sulfonique, présent en tant que sousproduit, dans la phase aqueuse chlorhydrique du procédé.

REVENDICATIONS

- 1. Procédé de fabrication continue d'un chlorure d'alcane sulfonyle par l'action du chlore sur le disulfure de dialkyle correspondant à cet alcane, en présence d'eau ou d'une solution aqueuse d'acide chlorhydrique, caractérisé en ce que l'on prépare d'abord, en continu, une émulsion de disulfure de dialkyle avec de l'eau et/ou la solution chlorhydrique, et que l'on introduit ensuite, également en continu, le chlore dans l'émulsion formée.
- Procédé suivant la revendication 1, caractérisé
 en ce que les gouttelettes de l'émulsion ont des diamètres inférieurs à 100 microns, de préférence ne dépassant pas 20 microns.
- 3. Procédé suivant la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que l'émulsion est formée par agitation méca-15 nique ou statique.
 - 4. Procédé suivant une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que le milieu est additionné d'une faible proportion d'agent tensioactif.
- 5. Procédé suivant une des revendications 1 à 4, ca20 ractérisé en ce que la préparation de l'émulsion et la réaction avec le chlore sont effectuées en deux zones distinctes, l'émulsion étant transférée en continu de sa zone de préparation (1) dans la zone de chloration (9).
- 6. Procédé suivant une des revendications 1 à 5, 25 dans lequel le mélange réactionnel, sortant en continu de la zone de réaction (9) où il est agité, passe dans un système de refroidissement (16-17), caractérisé en ce que ce passage a lieu avec une vitesse telle qu'il n'y ait pas de séparation de phases au cours du refroidis-30 sement.
 - 7. Procédé suivant une des revendications 1 à 6, caractérisé en ce qu'une forte proportion du milieu réactionnel entre la zone de réaction et la zone de décantation est soumise à une recirculation continuelle.
- 35 8. Procédé suivant la revendication 6, dans le-

quel le mélange réactionnel, sortant du système de refroidissement, est soumis à la décantation, caractérisé en ce que celle-ci a lieu dans au moins deux enceintes (19,20) distinctes, dont la seconde (20) est maintenue sous une 5 pression réduite.

- 9. Procédé suivant la revendication 8, comprenant le recyclage d'une partie de la solution aqueuse chlorhydrique vers la zone de refroidissement (16-17), caractérisé en ce que cette solution est prélevée dans la phase li10 quide supérieure, décantée dans la seconde enceinte (20) et que son recyclage (24-37) est dirigé vers l'aspiration d'une pompe (15) avec le réacteur (9), ces courants étant véhiculés vers la zone de refroidissement (16-17).
- 10. Procédé suivant une des revendications précéden15 tes, dans lequel l'acide chlorhydrique décanté est réutilisé, caractérisé en ce que cet acide provient du dégazage de la phase aqueuse dans le décanteur (20) travaillant sous dépression, et subit une purification (26-3031) avant d'être envoyé (39-35) dans la zone d'émul20 sion (1).
 - 11. Procédé suivant une des revendications 1 à 10, caractérisé en ce que le chlorure d'alcane sulfonyle préparé est le chlorure de méthane sulfonyle.
- 12. Procédé suivant une des revendications précé25 dentes, caractérisé en ce que l'acide alcane sulfonique,
 présent dans la solution chlorhydrique après la réaction, est récupéré par hydrolyse à partir de la purge
 24.
- 13. Appareillage pour la réalisation du procédé
 30 suivant une des revendications précédentes, qui comprend
 un réacteur (9), un échangeur de chaleur (16-17) en aval
 du réacteur, et des moyens de décantation (19) reliés
 à la sortie de l'échangeur, caractérisé en ce que le réacteur (9) est précédé par un émulseur (1) dont la sor35 tie (8) communique avec l'entrée du réacteur.
 - 14. Appareillage suivant la revendication 13, caractérisé en ce que les moyens de décantation comprennent

au moins deux décanteurs (19,20), montés en série, dont le second (20) est muni de moyens pour fonctionnement sous dépression.

15. Appareil suivant la revendication 13 ou 14, carac5 térisé en ce que le circuit entre le réacteur (9), le décanteur (19) et l'échangeur (16_17), comprend une boucle
de recirculation (38-14-15-16-17-18) permettant de faire
circuler très rapidement la majeure partie du milieu réactionnel, dont une fraction seulement est dirigée en con10 tinu dans le décanteur (19).

